

ESPARRON DE PALLIÈRES

Lettre d'information communale



EDITO

Chères Esparronnaises, Chers Esparronnais,



Nous voilà à mi-mandat, trois années passées ensemble et...

Comme je vous l'annonçais lors de la cérémonie annuelle des vœux, le 28 Janvier dernier, le Centre d'enfouissement (ordures ménagères) de Ginasservis a été fermé par arrêté préfectoral le 23 novembre dernier. Cette fermeture a été effective le 16 janvier, date depuis laquelle l'ensemble de nos déchets sont exportés vers Pierrefeu et Toulon.

Cette fermeture est la conséquence de multiples raisons. Les casiers de stockage des déchets, même une fois remplis demandent un entretien quotidien qui n'a jamais été fait par le syndicat mixte. Les travaux sont coûteux et les élus depuis plusieurs années n'ont pas souhaité faire supporter cette hausse aux administrés et ont conservé une redevance la plus basse possible.

Après de nombreuses réflexions et simulations, les élus de la Communauté de Communes ont décidé de prendre en charge la moitié de cette augmentation, ramenant ainsi la nouvelle redevance à 311€ au lieu de 365€. Cette intervention financière ne sera plus autorisée les prochaines années et nous devons donc tous ensemble réagir au plus vite.

Pour Esparron, au budget de 2017, l'excédent annuel reportable va en s'amenuisant d'année en année.

Pour cette année 2017 j'ai proposé aux élus de votre commune de maintenir le soutien à la vie associative en assurant le versement des subventions demandées par les différentes associations.

Aujourd'hui je ne peux vous assurer que pour l'année 2018 la situation perdurera.

Pour l'instant je vous présente un peu plus loin le bilan financier des associations pour 2015 et 2016.

Nous avons fait l'effort de mettre à disposition à l'Agence Postale Communale des « sacs à crottes » gratuits. Mais à ce jour seulement trois propriétaires de chien viennent retirer les sachets.

Nos rues, malgré le passage de la balayeuse deux fois par semaine, restent jonchées d'excréments de chiens. Quelle indiscipline !!

Pour ceux qui se reconnaîtront, MERCI de faire l'effort de ramasser ...

le Maire – Martine ARIZZI

Tracts dans les boîtes aux lettres :

ESPARRON, ARTIGUES, RIANES et SAINT MARTIN :

* Madame le Maire nommément citée vous informe qu'elle reste à votre disposition pour toutes explications, sur rendez-vous le vendredi après-midi.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Ada'p | 2 |
| Petite Enfance -Sivu | 3 – 4 |
| Mémoires d'école | 5 |
| CCPV – PAD 2017-2020 | 6 - 7 |
| Médiathèque | 8 |
| Les Fêtes – remerciement aux associations | 9 - 10 |
| Vie Associative | 11-12 -13 |
| Les incendies – Vigilance et informations | 14 – 15 |
| État civil – Informations utiles | 16 |



L'équipe de la Commission Communication n'a pas pu réaliser l'édition printemps-été du « Petit Esparronnais », Notre statut d'élus communal nous impose de vous donner un maximum d'informations sur nombre de sujets, Chose que nous essayons de faire à travers ces quelques pages.

Les services communaux sont à votre disposition pour tout renseignement.



Accès aux personnes handicapées aux bâtiments publics (AD'AP)

La loi oblige les collectivités et tous les établissements recevant du public à mettre en place des dispositifs permettant aux personnes présentant un handicap de pouvoir accéder à ces établissements de façon autonome (tant que raisonnablement possible).

La Mairie a donc réalisé une étude des accès à tous les bâtiments publics et le programme de réalisation s'étalera sur trois ans. Nous commencerons ce programme par la réalisation d'une plate-forme d'accès à l'église et à la poste.

Les bâtiments concernés par ces aménagements sont la Mairie, la Poste, l'Église et la salle polyvalente



Fête de fin d'année des Relais Assistants Maternels (RAM) Leï Belugo et Les Magnanarelles

Lieu de découverte, d'éveil et de rencontres pour les jeunes enfants mais aussi lieu d'information et d'échanges pour les parents et les assistantes maternelles, les 2 RAM de la Communauté de Communes ont choisi le cadre ombragé et paisible du parc de l'Enclos à Varages pour célébrer leur fête de la Musique : « Faites de la musique ». Ce fut une matinée festive adaptée aux jeunes enfants et permettant de faire découvrir aux familles ce que proposent les RAM, les actions qui ont eu lieu tout au long de l'année, et de valoriser l'implication tout comme le travail des assistantes maternelles.

Plusieurs stands musicaux étaient à disposition des enfants, des professionnels et des parents.



La matinée s'est clôturée par un concert interprété par plusieurs musiciens, intervenants au RAM et un pique-nique à l'ombre des arbres.

RAM Leï Belugo

*Communes de Rians, La Verdière,
St Julien le Montagnier, Ginasservis
et Vinon sur Verdon*

Coordinatrice : Sophie Maleval

06.16.64.20.42

sophie.maleval@orange.fr

RAM Les Magnanarelles

*Communes de Artigues, Barjols,
Brue-Auriac, Tavernes, Pontevès,
Fox-Amphoux, Montmeyan, Varages,
St Martin de Pallières,
Esparron de Pallières,
Seillons source d'Argens*

Coordinatrice : Aurélie Lanza

04.94.04.09.14/06.78.13.98.46

ram@provenceverdon.fr

Des plaquettes d'informations des RAM sont disponibles au secrétariat de la Mairie. Les plannings du LAEP et du RAM sont affichés chaque mois en Mairie et sur le panneau d'information face à la Mairie. Pour tout renseignement complémentaire le secrétariat de la Mairie est à votre disposition.

La Rentrée Petite Enfance

Communauté de communes Provence Verdon

Lieu
Accueil
Enfants
Parents

LA MAISON DES FAMILLES

www.provenceverdon.fr

Le LAEP est un espace de jeux, de partage et d'écoute pour parents et enfants de 0 à 6 ans.

CONTACT
Aurèle LANZA
COORDINATRICE DU LAEP
04 94 04 09 14 / 06 78 13 58 45
laep@provenceverdon.fr

Ici, les familles peuvent se poser, être rassurées, tisser des liens, observer et redécouvrir leur enfant en relation avec d'autres. Les enfants peuvent se préparer en douceur à l'entrée en collectivité, rencontrer d'autres enfants, entrer en relation avec d'autres adultes et aussi vivre un moment privilégié avec leur parent. Le LAEP est un espace privilégié qui permet aux familles de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de partager un temps convivial et chaleureux. Ce lieu favorise la socialisation et l'autonomie de l'enfant. Il permet ainsi l'accompagnement des premières séparations entre l'enfant et ses parents.

Le LAEP est un service gratuit, anonyme, sans inscription **préalable**,

Toutes les infos sur CCPV.FR ou en Mairie

La Rentrée à l'École Coopérative des Pallières « rentrée 2017-2018 »

L'effectif de l'école est aujourd'hui de **87 élèves** qui se répartissent ainsi :

| PS-CP | MS-GS | CE1-CE2 | CM1-CM2 |
|-------|-------|---------|---------|
| 20 | 17 | 24 | 26 |

: Vos enfants durant l'année scolaire ont effectué la visite des villages de leur domicile, accompagnés des enseignants et de quelques parents.

Certains d'entre eux se sont rendus à Correns et à Seillons Source d'Argens, accompagnés d'un guide conférencier de la Provence Verte.

Ils sont aussi allés visiter le MUCEM à Marseille.

. La kermesse de l'école s'est tenue le 23 Juin 2017. Un pique-nique s'est déroulé le **mardi 5 Juillet 2017** sur l'aire de la Chapelle à Saint Martin pour clôturer l'année scolaire dans la bonne humeur.

Les rythmes scolaires : le SIVU des Pallières a fait le choix de revenir à la semaine des 4 jours par un vote à l'unanimité. Le Conseil d'Ecole, en séance extraordinaire du 26 Juin, s'est prononcé avec 9 votes pour et 2 abstentions. L'inspection académique s'est prononcé le 7 Juillet 2017 en acceptant la semaine de 4 jours.

Rendez-vous le lundi 4 Septembre, jour de rentrée scolaire 2017/2018 avec une nouvelle Direction puisque Monsieur Lejeune a quitté notre école.

Martine ARIZZI, Maire, Présidente du SIVU des Pallières



La famille SILVESTRI nous a autorisé à publier cet extrait :

Extrait des Mémoires de Charles SILVESTRI né en 1929, décédé en 2017 :

Scolarisé à l'école d'Esparron en 1934.

L' école de mon village, à classe unique, était spacieuse, claire avec ses grandes ouvertures ; au centre, entouré d'une grille réglementaire, un poêle à bois ; de chaque côtés les bancs d'un seul tenant, à deux places ; au mur, deux grands tableaux noirs encadrant l'estrade ou siégeait le bureau. Et puis, tout près des angles, les cartes de géographie « Vidal Lablache » en face des grands, d'une part et une armoire bibliothèque côté opposé.

Les enfants étaient admis à l'école le 1^{er} octobre, à condition d'avoir eu cinq ans au cours de l'année civile. On la quittait entre 12 et 13 ans après le Certificat d'Etudes Primaires. Garçons et filles (en vingt-cinq et trente, bon an mal an), y étaient soumis aux mêmes règles : le matin, avant d'entrer en classe, visite de propreté : Cheveux, mains et ongles (« tiens, tes doigt sont en deuil, ») et chaussures bien cirées.

Les matins d'hiver, peu après huit heures, deux ou trois « grands » venaient allumer le feu, refaire en toute saison, le niveau d'encre violette dans les encriers de porcelaine blanche. Le soir, deux ou trois par semaine, balayage de la classe confié aux filles comme aux garçons (cela date de près d'un siècle, que les tenants de l'égalité des sexes méditent !).

Deux ou trois fois au cours de l'hiver, il y avait la corvée de bois. Celui-ci était entreposé dans une remise de la commune, à moins de cent mètres de l'école. Tous, petits et grands, les bras en arceaux devant la poitrine, nous transportions les bûches sous le préau où elles étaient bien empilées. « - Allumage du feu ? DANGER ! - Balayage ? ESCLAVAGE ! ». Aujourd'hui, les cris d'horreur des bonnes âmes feraient un bruit tel qu'il y aurait interpellation à la chambre, et titres énormes à la Une des journaux, imprimés ou télévisés ! Et pourtant, jamais une plainte des parents ou des enfants et pas un incident... Je ne prétends pas qu'il faille revenir à ces pratiques, mais seulement relativiser, à l'époque des Règlements et des Responsabilités brandis à tous propos.

Dans notre école, la maitresse (ce fut un maitre au cours de ma scolarité primaire) faisait souvent ses premières armes au sortir de l'Ecole Normale. Elle passait d'un cour à l'autre.

D'abord, dès huit heures et demie, un petit moment avec le Cours Préparatoire durant lequel nous syllabions à tour de rôle ou tous en chœur : ba, be, bi, bo, bu puis ta, te, ti ...etc. Ensuite, elle se tournait vers le Cours Élémentaire puis passait au Cours Moyen.

Mes tout débuts dans les années 30 (1900 bien sûr), m'ont laissé le souvenir de ma première terreur d'écolier. Ce jour-là, la maitresse nous abandonna en disant « dessin libre ». Aussitôt, je fus pris d'une grande inquiétude. « Dessin » je savais ce que c'était, mais « libre » ? Je me demandai un instant si elle n'avait pas dit « livre » ; il y avait justement, face à moi la bibliothèque vitrée mais... Je me sentis paralysé. C'est alors que je vis mon voisin, heureux doublant, se mettre à l'ouvrage sans hésiter. Il fut mon r un trait, puis deux, visiblement sûr de lui. En pleine déroute, je pris subitement la décision de copier. Ainsi chaque fois qu'il crayonnait, je reproduisais tant bien que mal le même tracé. Et, de trait en trait, j'eus soudain la révélation de nos créations jumelles ; un miracle s'était accompli ! Je découvris qu'il s'agissait ...d'un arrosoir !

C'était donc ça un « dessin libre » ? J'en conclus que l'école était un milieu qui avait son propre langage et qu'il faudrait apprendre à la déchiffrer.

Le tri c'est l'affaire de tous !



Le Plan Actions Déchets (PAD) 2017-2020 marque l'engagement de la Communauté de communes Provence Verdon dans une politique volontariste en vue de réduire ses déchets et de mieux les trier.

Il a pour objectif principal de proposer un meilleur service public de collecte et de traitement des déchets aux habitants du territoire. Il doit également les accompagner vers un changement de comportement plus vertueux dans leur production de déchets ménagers.

Le 23 novembre 2016, le Préfet du Var a ordonné la fermeture du centre d'enfouissement des déchets de Ginasservis, dont le casier 3 est arrivé prématurément à saturation. En attendant l'aménagement d'un nouveau casier d'enfouissement des déchets ultimes (non recyclables), prévu pour fin 2018, le Syndicat Mixte de la Zone du Verdon a dû répondre à une situation d'urgence, afin de maintenir une continuité du service public de collecte et de traitement des déchets sur le territoire de la Communauté de communes Provence Verdon. Ainsi, l'unique solution a été d'« exporter » nos déchets sur d'autres sites agréés, provoquant un surcoût imprévu et important de 1,6 millions d'euros/an. Conscients des difficultés liées à la conjoncture actuelle, les élus communautaires, ont pris la décision de réduire au minimum ce surcoût pour les habitants de Provence Verdon. C'est pourquoi, ils ont voté en conseil communautaire à l'unanimité en avril dernier une dotation exceptionnelle de 450 000 euros pour limiter le montant de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2017 à 311 euros par logement, au lieu de 345 euros.

Tous mobilisés pour trier mieux et plus et préserver les générations futures

La fermeture du centre de Ginasservis a permis une prise de conscience collective des limites de l'action communautaire sur les déchets. C'est « un mal pour un bien ». Notre mode de fonctionnement historique, construit autour d'une volonté d'autonomie dans la gestion des déchets, a atteint ses limites.

La situation « confortable » d'avoir un centre d'enfouissement a masqué la triste réalité des mauvais chiffres du tri sélectif sur notre territoire. En moyenne, nous trions seulement 42 kg par habitant et par an, très loin de la moyenne nationale à 68 kg ! Il nous faut désormais rattraper ce retard, particulièrement coûteux, en réduisant nos déchets ultimes non recyclables et en triant beaucoup plus... Nous avons aussi l'obligation de préserver les ressources de notre planète, qui ne sont pas infinies. Il en va notamment de l'avenir des générations futures. Nous devons tous être mobilisés sur un objectif commun.

C'est pourquoi, Provence Verdon a adopté un Plan d'Actions Déchets ambitieux sur 3 ans, composé de 10 actions fortes, qui vise à redresser la barre d'ici 2020.

Tous mobilisés pour trier mieux et plus...Passons de 42 à 68 kg de déchets triés par habitant et par an d'ici 2020 !

Les 10 actions du Plan Actions Déchets 2017-2020

- Action 1 : Améliorer la qualité de la collecte des déchets
- Action 2 : Renforcer la sensibilisation sur le tri sélectif
- Action 3 : Développer les filières de tri et de recyclage
- Action 4 : Encourager le tri sélectif dans les établissements collectifs
- Action 5 : Poursuivre le déploiement des Points Tri
- Action 6 : Aménager un casier d'enfouissement et un quai de transfert des déchets
- Action 7 : Lutter contre les dépôts sauvages
- Action 8 : Rationaliser la gestion des déchetteries
- Action 9 : Améliorer la gestion du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon
- Action 10 : Informer régulièrement les habitants et évaluer les actions



Syndicat Mixte de la Zone du Verdon

DECHETTERIES DU SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE DU VERDON

Horaires d'ouverture

| Déchetterie | | Mars – Octobre | Novembre - Février | Fermeture hebdomadaire |
|--|------------|----------------|--------------------|------------------------|
| Barjols Fox-Amphoux (Les 3 +) Rians Seillons Vinon | Matin | 7h45 – 12h00 | 8h00 – 12h00 | Dimanche |
| | Après-midi | 13h30 – 18h00 | 13h30 – 17h30 | |
| St-Julien | Matin | 7h45 – 12h00 | 8h00 – 12h00 | Dimanche |
| | Après-midi | 13h30 – 18h00 | 13h30 – 17h30 | |
| Ginasservis | Matin | 7h45 – 12h00 | 8h00 – 12h00 | Dimanche |
| | Après-midi | Fermé | Fermé | |
| St-Martin | Matin | Fermé | Fermé | Mardi Jeudi |
| | Après-midi | 13h30 – 18h00 | 13h30 – 17h30 | |

NB : Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

**HORAIRES
DECHETERIE**





La Médiathèque des Pallières Intègre le réseau des Médiathèques PROVENCE VERDON

Le réseau fort de ses 9 communes adhérentes :

ESPARRON, BARJOLS, SAINT JULIEN, GINASSERVIS, TAVERNES, PONTEVES, LA VERDIERE, SEILLONS SOURCE D'ARGENS, VARAGES crée de nouvelles perspectives de fonctionnement.

La Commune d'Esparron par décision du Conseil Municipal a rejoint le réseau en 2015 et depuis de nombreuses réunions ont fait évoluer le réseau. Cette adhésion a permis d'obtenir le matériel de fonctionnement de toutes les Médiathèques du réseau et ce grâce au formidable soutien de la Communauté de Communes. Le projet de création de la Médiathèque des Pallières vous a été présenté avec la distribution d'un flyer et plusieurs bénévoles se sont fait connaître. Une réunion des bénévoles a été organisée en Mairie, un Copil Culturel (Comité de Pilotage) a été créé au sein du Conseil Municipal. Il s'est réuni le 04 avril dernier. Un stand lors de la Fête des Associations a été tenu pour présenter le projet et deux bénévoles supplémentaires se sont fait connaître. A l'occasion une grainothèque avait été mise en place. Le Conseil Municipal a validé la création, le règlement intérieur et la charte des bénévoles. Un second COFIL Culturel sera réuni bientôt pour finaliser le projet et définir un rétro-planning pour l'ouverture. Il nous reste encore beaucoup de travail pour que ce lieu ouvre ses portes mais cela ne saurait tarder. Vous êtes tous les bienvenus et n'hésitez pas à soumettre vos idées.

Le COFIL Culturel a validé la mise en place d'une cabane aux livres ou boîtes à livres. Celle-ci sera édifiée sous le préau de la cour du Bistrot de Pays « École Communale ». La cabane aux livres offre un service complémentaire à la Médiathèque et représente un service de partages et d'échanges entre lecteurs. Cette cabane sera construite avec des matériaux de recyclage et chaque volontaire pour la construire est le bienvenu. Un appel aux bonnes volontés est lancé. N'hésitez pas même si vous n'avez que quelques moments à donner.



Le Copil Culturel souhaite mettre en place des partenariats. Pour les petits, les ados, les associations, le Bistrot de Pays et crée des événements tels que « café littéraire, soupe aux livres, tapis lecture et lecture de contes pour les petits, découverte de mangas pour les ados.

La Culture s'est un peu comme le bonheur , ça se partage.

Les Fêtes au village :

La parole sera donnée aux Associations dans la prochaine édition. Nous nous excusons auprès des associations qui avaient donné un article. Nous tenons à remercier vivement l'ensemble des associations qui œuvrent tout au long de l'année pour faire de notre Village un lieu dynamique et festif. Les photos parlent d'elles mêmes...



Article d'information participative paru dans la Presse (Var Matin),

Les Associations ont exposé et tenu leurs stands afin de faire découvrir ou redécouvrir leurs créations, leurs activités, leurs passions : de la Danse avec un spectacle réalisé par l'Avenir des Pallières ; de la Musique avec les membres du Centre artistique Provence Verdon ; une tombola organisée par Fitform'Dance ; de l'Histoire et du Patrimoine avec la Confrérie du fauconnier Charles d'Arcussia ; de la découverte à la formation avec Esparron Informatique ; un reportage photos tout au long de la journée par D'CLIC Photos ; une grainothèque organisée par la Mairie pour faire découvrir le projet de la future Médiathèque ; des créations par les Loisirs Créatifs ; des bijoux pour les mamans et des bavoirs créés par la MAM des Pallières.

Un marché aux couleurs et senteurs Communales et de Provence y était également organisé.

La journée a connu un franc succès, le public était là. C'est émue et fière de son tissu associatif que, Madame le Maire Martine ARIZZI a prononcé son discours événementiel, et adressé tous ses remerciements à l'ensemble des Associations d'Esparron qui contribuent, tout au long de l'année, à faire battre le cœur de la Commune.



Les associations qui organisent la fête du Village ont encore une fois su être inventives et les animations prévues étaient rafraîchissantes.



Vie associative esparronnaise :

Mot du Maire : Chers administrés face à certains constats et comportements , je suis dans l'obligation de vous informer de la situation.

J'ai souhaité vous communiquer globalement les comptes des associations , tels qu'elles nous les ont présenté. Il s'agit des associations qui perçoivent une subvention Mairie, votée chaque année par les membres du Conseil Municipal après vérification par la commission. Je les ai classé en différentes catégories :

1°) Associations existantes avec des comptes justifiés et équilibrés

Association l'Avenir des Pallières

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Recettes 2016 | +5 738.33 |
| Subvention Mairie 2016 | +2 400 |
| Dépenses 2016 | -8 027.38 |
| Excédent au 31/12/16 | + 110.95 |

Association D'Clic photo

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Recettes 2016 | + 951.00 |
| Subvention Mairie 2016 | + 600.00 |
| Dépenses 2016 | -774.00 |
| Excédent au 31/12/16 | + 777.00 |

Association Fitform dance

| | |
|-----------------------------|------------------|
| Recettes 2016 | + 4 836.70 |
| Subvention Mairie 2016 | + 500.00 |
| Dépenses 2016 | -3 675.66 |
| Excédent au 31/12/16 | +1 661.04 |

Association Confrérie du Fauconnier Charles d'Arcussia

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| Recettes 2016 | + 560.00 |
| Subvention Mairie 2016 | + 2 000.00 |
| Dépenses 2016 | -587.00 |
| Excédent au 31/12/16 | + 1 973.00 |

Nous avons aussi des associations aux comptes équilibrés qui ne perçoivent pas de subventions communales.

Association Esparron Informatique

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Recettes 2016 | + 3164 |
| Subvention Mairie 2016 | 0 |
| Dépenses 2016 | - 2914,4 |
| Excédent au 31/12/16 | + 250,2 |
| | |

Association La Mam des Pallières

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Recettes 2016 | + 2908,46 |
| Subvention Mairie 2016 | 0 |
| Dépenses 2016 | - 2539,78 |
| Excédent au 31/12/16 | + 368,68 |

**Association Société de
Chasse
« L'Esparronnaise »**

| | |
|-------------------------------|------------------|
| Recettes 2015/2016 | + 16500,88 |
| Subvention Mairie 2016 | 0 |
| Dépenses 2016 | -14231,32 |
| Excédent au 31/05/2016 | + 2269,56 |

2°) association dissoute ayant présenté un dossier avec justificatifs .

dissoute au 31/12/15 « Esparron en Livres »

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Recettes 2012 à 2015 | +11 241.02 |
| Subventions | + 2 700.00 |
| Dépenses 2012 à 2015 | -13 492.73 |
| Excédent final au 31/12/15 | + 448.29 |

INVENTAIRE : Donation a « Event Festive Culturel et à Salernes

- lots de cartons de loto ,ensemble de lots, boulier et ses boules.

-Chapiteau de 5x10 et accessoires

-un lot de verres -un lot de nappes en coton -un ensemble micros et sonorisation -Le solde financier de 448,29€

-2 ordinateurs-2 imprimantes -fournitures de bureau.

3°) association dissoute ayant présenté des comptes déséquilibrés .

| | |
|----------------------------------|------------------|
| Subventions 2015 | + 3000 |
| Recettes 2015 | +4723 |
| Dépenses 2015 | -10 088.08 |
| Dépenses de fin d'année | -987.18 |
| Déficit final au 31/12/15 | -3 352.26 |



Madame DIMAJO Danielle, Présidente et les membres du bureau ont démissionné lors de l'Assemblée Générale du 24 Janvier 2016 . La déclaration de dissolution a été publié au Journal officiel le 8 Février 2016.

Durant un an j'ai émis des réclamations pour obtenir les justificatifs , mais elles sont restées sans réponses . C'est alors que Monsieur le Premier adjoint, Patrick SALMERI , a pris le relais , mais sans succès et la situation est la suivante :

INVENTAIRE : NEANT .

Que sont devenus les acquisitions de matériel faites depuis l'année 2010 avec de l'argent public (les subventions communales) ?? Pourquoi un résultat négatif.

L'ex-Présidente du Comité des Fêtes a créé une nouvelle association : « LOISIRS-VOYAGES »

enregistrée au Journal Officiel le 22 Février 2016 avec Mesdames BLANC Christiane , DEMARIA Marie Rose .« LOISIRS-VOYAGES » dont le siège social est « Les Basses Figueirrorres 83560 ESPARRON .

Par délibération du Conseil municipal du 1° Juin 2017 le Conseil Municipal

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

- *Avenir des Pallières : 2400€ + 1 060 € (Concours de boules Concours de boules , quilles, cartes pour la fête locale)*
- *D'clit photo : 500€*
- *Fit'form dance : 500 €*
- *Coopérative scolaire des Pallières : 1000€*
- *Apel des Pallières : 100 €*
- *Radio Verdon : 100€*
- *Amicale des pompiers de Rians : 200€*



PS : tous les documents peuvent être consultés sur rendez-vous en Mairie

Le MAIRE : M ARIZZI



Être plus fort ensemble !

LES INCENDIES ...

Comme vous avez pu le constater nos collines ont flambé dans l'incendie Artigues, Ollières, Seillons Esparron, Saint Martin , Brue Auriac., 1700 ha parties en fumée , et pour notre commune Esparron il y a eu 408 ha .

Dès le début de l'incendie un élan de solidarité immense au sein de la population de nos villages est né .Ils se sont réunis pour préparer des casse-croustes , environ 1400 par repas ,ensuite déposés au poste de commandement par les élus , les CCFF , et les bénévoles.

Milles mercis à ces bénévoles , eux-mêmes remerciés par les soldats du feu qui ont apprécié cette solidarité avec un grand 'S' . Merci aussi à Sébastien BOURLIN , vice président du Conseil Départemental.

Nous n'avons pas reçu de soutien des représentants de l'État et notre colère, les Maires des 4 Communes du Haut Var les plus touchées, est bien présente. J'adresse aux soldats du feu nos remerciements sincères.

Je garde le mot de la fin pour les administrés d'Esparron qui ont dû quitter leur domicile, situé au cœur des bois , à la demande du Commandant des opérations par manque d'effectifs . Je les remercie beaucoup pour leur comportement exemplaire , même s'il n'ont pas utilisé la salle polyvalente pour s'y reposer . Ils avaient pour la plupart un lieu pour passer la nuit. Je respecte la décision de ceux qui ont fait le choix de rester chez eux tout en restant vigilants.



Le Mot du Garde

Dès le début du mois de septembre seront de nouveau organisé des contrôles de débroussaillage, toutes les zones du PLU sont concernées dès lors quelles sont occupées par une construction, un chemin, un résumé de l'arrêté de Monsieur le Préfet du Var, ainsi que le planning des périodes autorisant le brûlage des végétaux sont disponible sur le site de la Préfecture.

Cet été le feu à malheureusement endommagé les collines d' Esparron celles-ci sont vulnérables certaines prescriptions voir restrictions les concernant peuvent être ou seront édictés.

Vide de meuble, logement vacant cette année encore des retardataires se sont manifestés a la réception de l'avis de sommes a payer je vous rappelle qu'il vous appartient d'adresser vos demandes entre le 01 janvier et le 31 Mars . **Contact 06 83 92 24 11.**



Plusieurs propriétaires de parcelles de bois dans les Collines d'Esparron sont inquiets et nous demandent si leur(s) parcelle(s) ont été touché. A ce jour nous ne pouvons répondre à cette question, les recommandations que nous faisons sont de ne pas pénétrer dans la forêt, consulter régulièrement la carte de vigilance émise par les services de la Préfecture. Nous nous devons d'apporter une réponse à ces personnes. Le Garde Champêtre a contacté le CRPF et Madame le Maire invite les propriétaires de parcelles brûlées à se mettre en rapport avec Monsieur Jean-Marc CORTI au 04.94.50.11.51 ou 06.73.48.22.35 (jean-marc.corti@crpf.fr). Une réunion pourra être organisée par le CRPF (explications en suivant...) dans la Salle polyvalente. L'information vous sera donnée par voie d'affichage et sur le site internet de la Commune. Une réflexion est en cours au sein de l'Intercommunalité **Provence Verdon** et des informations vous seront communiquées très prochainement (d'ici le 15 septembre).



Le **Centre national de la propriété forestière** est un établissement public au service de tous les propriétaires forestiers.



Avant l'entrée du village merci de stationner uniquement aux endroits prévus à cet effet. Ne pas stationner devant les panneaux à l'entrée de la grand rue, vous masquez la signalisation (verbalisation 135 €) et de plus la voie s'en trouve rétrécie. Certains véhicules

léger (VL) qui étaient stationnés en épaves sur les terrains privés de la Rue des Aires ont migrés sur le parking du jeu de boules, **les propriétaires sont priés de les enlever**. Un relevé des VL dans cette situation a été effectué ainsi que ceux se trouvant sous la Mairie, et au Chemin de Varages, certains propriétaires ont fait le nécessaire, d'autres non. La Mairie va de nouveau disposer d'une fourrière VL, dès la convention signée avec le garage, le nécessaire sera fait après avoir verbalisé les VL en infraction et averti les propriétaires.



Jean-Michel LECLERCQ

Madame le Maire s'adresse à vous....

« Les personnes qui le souhaitent peuvent se faire connaître en Mairie pour compléter les effectifs de la RCSC et du CCFF .

16 Membres de l'équipe précédente ont démissionné collectivement en date du 11 Juillet 2017 »



Mairie

Place de l'église
83560 Esparron de Pallières
Téléphone : 04 94 80 60 26
Télécopie : 04 94 80 63 00
Messagerie : esparron83@wanadoo.fr

Accueil ouvert au Public

☀ Mardi et Mercredi 8h00 à 12h00

☀ Vendredi 13h00 à 16h00

☀ Samedi 10h00 à 12h00

Le Maire
et ses Adjointes vous reçoivent sur
rendez vous

Martine ARIZZI

le vendredi de 14h00 à 18h00

Patrick SALMERI

le vendredi de 09h00 à 12h00

Christian GHINAMO

Rendez-vous à la demande

NUMEROS UTILES :

Centre Antipoison : 04 91 75 25 25

Gendarmerie : 17

Pompiers : 112

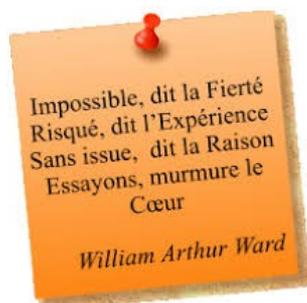
Samu : 15

Canicule : 0 800 06 66 66

Directeur de publication :

Madame le Maire

Rédaction : service Communication.



État - Civil

Naissances

Owen FAVRE né le 16.04.2017

Mariages

EL HAJJI Myriam et BENARD Gilles

le 26.05.2017

MATHIEU Véronique et PLANQUART Patrice

le 26.08.2017

Décès

FLORENS Yvette née VERNE le 09.02.2017

FRIEDERICH René le 06.04.2017

VANDERLIN Claudine née MARECHAL le 08.04.2017

MONACI Mireille née HUGUES le 22.07.2017

Charles SILVESTRI (2017) ancien habitant



A Vos Agendas :

08 Septembre Assemblée Générale – Avenir des
Pallières

09 septembre - Carte de chasse Société de chasse

13 septembre à partir de 18h30 – Inscription CAPV
(Centre Artistique Provence Verdon) – Salle des fêtes

17 Septembre – Vide Grenier – Avenir des Pallières

24 Septembre – Marche Gourmande – Avenir des
Pallières

01 Octobre – Fête de la Fauconnerie – Confrérie du
Fauconnier Charles d'Arcussia

28 Octobre – Halloween – Avenir des Pallières

11 Novembre – Cérémonie – Mairie

02 décembre – Noël des Enfants et loto à Saint Martin-
Avenir des Pallières

03 Décembre – Marché de Noël – Avenir des Pallières

Surveillez l'Affichage